LEXIQUE / PEINTURE ET DESSIN

PEINTURE : Désigne à la fois la pratique, l'art de peindre et l'œuvre, le résultat de cet art. **DESSIN** : Désigne à la fois la pratique, l'art de dessiner et l'œuvre, résultant de cette pratique.

COULEUR : Sensation perçue par les organes de la vue, sous une certaine lumière. Chaque couleur est définie par trois caractéristiques : le ton, la valeur, la pureté.

TON: Nom donné aux couleurs: violet, bleu, vert, jaune, orangé, rouge, pour les principales. **VALEUR**: De clair à foncé, l'addition de blanc rend la couleur pâle et celle de noir l'assombrit.

PURETÉ : Saturation, intensité de la couleur. Par exemple, une couleur vive est pure et claire.

CLAIR-OBSCUR: Dans une composition, contraste des zones claires et des sombres.

DÉGRADÉ: Variation de la valeur d'un ton, du plus foncé au plus clair.

PERSPECTIVE : Procédé plastique utilisé pour représenter la profondeur d'un paysage, le volume d'une figure ou d'un objet. Les artistes-savants Alberti et Dürer en furent les premiers théoriciens.

POINT DE FUITE (PRINCIPAL): Point vers lequel converge visuellement toutes les lignes de composition de la perspective.

LIGNE D'HORIZON: Ligne horizontale passant par le point de fuite principal.

RACCOURCI: Effet de perspective spectaculaire réduisant certaines dimensions d'une figure ou d'un objet pour lui donner une impression de plus grande proximité.

MODÈLE: Personne, animal, objet ou œuvre que l'on imite ou représente.

COMPOSITION : Organisation des éléments visuels constitutifs de l'image figurative ou de la création abstraite.

FIGURE : Représentation d'une personne connue ou non.

SUJET : Identité de la composition, de la scène, de la figure ou de l'objet représenté.

GENRE: Grande catégorie de sujets figuratifs. Histoire, religion, actualité, allégorie (représentation d'une idée à travers un ou des personnages, eux-mêmes souvent accompagnés de symboles), vanité (représentation allégorique ou symbolique de la mort, du passage du temps), bataille, portrait, caricature, nu, paysage, marine.

SCÈNE: Représentation de plusieurs personnages reliés entre eux par une anecdote, un événement historique ou une histoire d'ordre littéraire, religieux, légendaire ou imaginaire. Par exemple, portrait (genre) de Louis XV (sujet); bataille (genre) d'Iéna (sujet)

NATURE MORTE: Représentation d'objets, de plantes ou d'animaux.

TROMPE-L'ŒIL: Image dont l'effet vise à simuler l'aspect et le volume d'objets représentés dans l'espace pour créer l'illusion de leur présence réelle.

ENLUMINURE: Peinture ou dessin réalisé pour constituer l'illustration ou le décor d'un livre.

CROQUIS: Dessin rapide qui fixe les traits essentiels d'une observation, d'une idée ou d'un sujet.

ESQUISSE: Tableau, de dimensions réduites par rapport à l'œuvre achevée, figurant l'ensemble de la composition dont elle met en place les éléments principaux, la structure générale.

ÉTUDE : Peinture ou dessin réalisé soit pour préparer un détail ou un élément d'une composition future, soit comme exercice. L'étude est plus détaillée que l'esquisse ou le croquis.

CARTON : Modèle de même taille que l'œuvre finale, il peut être piqué ou incisé pour reporter les lignes de composition sur le support définitif.

GRAFFITI: Inscription, incisée ou non, apposée sur un édifice, un meuble ou une œuvre d'art. **TAG**: Inscription ou dessin peint dans un espace public, le plus souvent sans autorisation.